



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 9 avril 2019

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une **question parlementaire** à Monsieur le **Ministre de l'Énergie** au sujet de la promotion de l'énergie photovoltaïque.

Le Luxembourg s'est doté d'une politique ambitieuse de promotion des énergies renouvelables sur son territoire. Actuellement, environ 7% de la consommation totale d'électricité au Luxembourg sont couverts par des énergies renouvelables. Pour l'électricité, le taux devra atteindre 11% à l'horizon 2020 afin de respecter notre objectif européen, et, selon les lignes directrices du projet de Plan climat et énergie, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale brute devra atteindre entre 23% et 25% à l'horizon 2030.

L'énergie photovoltaïque est un pilier essentiel de la politique des énergies renouvelables du Luxembourg, étant donné qu'il s'agit d'une filière présentant un potentiel énorme et une rentabilité croissante.

Afin d'achever un déploiement accéléré des installations photovoltaïques, un nouveau règlement grand-ducal augmentera notamment la rémunération d'électricité produite par les panneaux solaires ('tarifs d'injection'), introduira deux nouveaux tarifs et permettra d'offrir à l'avenir des rémunérations pour des centrales photovoltaïques de 200 à 500 kW.

Afin que ces règles à venir soient rapidement adoptées, il sera important de mettre en place une action de sensibilisation officielle aussi bien envers les acteurs du secteur qu'envers les particuliers/producteurs. Dans ce contexte, j'aimerais avoir les renseignements suivants de Monsieur le Ministre :

- 1. De quelle stratégie le Gouvernement se dote-t-il pour intégrer davantage les particuliers dans cette dynamique de développement accéléré du photovoltaïque ?**
- 2. Quel sera le soutien accordé aux communes en vue de contribuer à la sensibilisation de leurs citoyens ?**

Depuis 1998, l'association EurObserv'ER réalise et publie régulièrement le baromètre EurObserv'ER. Chaque baromètre établit un état des lieux de la production d'une des filières d'énergies renouvelables pour chaque pays de l'Union européenne et fournit notamment des indicateurs permettant la comparaison directe des filières dans les différents pays. A titre d'exemple, le dernier indicateur de la « *puissance photovoltaïque par habitant* » relève qu'en 2017, le Luxembourg a produit 215 Watt par habitant d'énergie photovoltaïque, le classant au 6<sup>ème</sup> rang européen, derrière l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, Malte et la Grèce.

- 3. Ne serait-il pas opportun, dans le cadre du suivi des progrès accomplis, d'intégrer également des indicateurs comparatifs de classement « *par habitant* » dans les statistiques officielles, tel que par exemple l'indicateur susmentionné de la « *puissance photovoltaïque par habitant* » ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henri Kox', with a stylized flourish at the end.

**Henri Kox**  
Député